



Sevenadur : 14^{ved} Emgav en-dro da sevenadur Breizh e Bro Roazhon. Douget eo ar stignad-mañ gant Kelc'h Keltiek Roazhon.

Div Yezh Bruz ha **Bruzhoneg** a zo 2 gevredigezh bev e Bruz ha tro-dro da Vruz. Abaoe 2004, e gemer perzh Div Yezh Bruz e Sevenadur a-benn goulaouiñ war temoù evel an divyezhegezh, ar yezhoù minorelaet, an armezhañ e Breizh, hag all.

Kinniget e vo ar bloaz-mañ gant Div Yezh Bruz ha Bruzhoneg un daol grenn gant 3 fersonelezh a eskemmo war an 3 zem-mañ :

- Ar yezhoù hag ar gwir
- Skouerioù war an dachenn er stad c'hall hag e broioù all
- Roll ar yezhourien

Gwener 21 a viz Meurzh da 20e30

**Ti ar c'hevredigezhioù
59 bali Alphonse Legault
35170 Bruz**

Sevenadur : 14^{eme} édition des rencontres autour de la culture bretonne dans le pays rennais. Il s'agit d'un dispositif porté par le cercle celtique de Rennes.

Div Yezh Bruz et **Bruzhoneg** sont deux associations actives sur Bruz et ses environs. Depuis 2004, Div Yezh Bruz s'inscrit dans Sevenadur pour offrir de la visibilité sur des thématiques comme le bilinguisme, les langues minoritaires, l'économie en Bretagne, etc.

Cette année, Div Yezh Bruz et Bruzhoneg proposent une table ronde qui regroupera 3 personnalités qui échangeront sur 3 axes de discussion :

- les langues et le droit
- éléments de comparaison des politiques linguistiques en Europe et ailleurs
- le rôle des linguistes

Vendredi 21 mars 2014 à 20h30

**Maison des associations
59 avenue Alphonse Legault
35170 Bruz**

Da vezañ heuliet war / A suivre sur
<http://bruzhoneg.breizhpositive.com/sevenadur-2014/>

Aozet gant / Organisé par



<http://divyezh.bruz.free.fr>
divyezh.bruz@gmail.com



<http://bruzhoneg.breizhpositive.com>
bruzhoneg@gmail.com



Paul MOLAC

Député de la 4e circonscription du Morbihan apparenté Union Démocratique Bretonne et siégeant dans le Groupe Ecolo, secrétaire de la Commission des lois.

Président du Conseil culturel de Bretagne de 2009 à 2011.

Paul MOLAC s'est fortement mobilisé pour l'adoption par l'Assemblée nationale de la proposition de loi constitutionnelle en vue de la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Il s'est également investi dans le projet de loi de refondation de l'école ainsi que dans le projet de loi de réforme territoriale afin d'y renforcer la présence des langues régionales.



Yvon OLLIVIER

Magistrat, il est vice-procureur du Tribunal de Grande Instance en charge du Parquet des mineurs de Nantes.

Membre de l'Institut culturel de Bretagne.

En 2012, Yvon OLLIVIER publie un essai, *La Désunion française* (éditions L'Harmattan), où il explique sa vision de la République jacobine et la nécessité de donner plus d'autonomie aux régions. Il interpelle également sur l'incohérence de la république française qui oublie sur son territoire ce qu'il clame haut et fort à l'échelle universelle.



Visant ROUE

Directeur du Pôle Étude et développement à l'Office publique de la langue bretonne.



Gwenvael JÉQUEL

Animateur

Directeur de Skol an Emsav, un centre agréé de formation pour adultes en langue bretonne.

Gwenvael JÉQUEL fait le pari que le concept "vivre et travailler au pays" a un avenir certain et qu'être bilingue est un atout indéniable pour trouver du travail dans la Bretagne du XXIe siècle.